



## **Retraités en colère NON aux reculs sociaux NON à la détérioration de notre pouvoir d'achat ABROGATION de la loi Travail**

Pour poursuivre leur mobilisation engagée en particulier les 10 mars et 9 juin 2016, les organisations syndicales de retraités CGT – FO – FSU et les Associations des retraités FGR – FP et LSR de Maine-et-Loire, appellent tous les retraités à soutenir l'action du 29 septembre 2016 à l'initiative de 9 organisations de retraités (UCR-FO, UCR-CGT, UNAA-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SRF-FSU, UNIR-SOLIDAIRES, FGR.FP, LSR, Ensemble et Solidaire UNRPA), pour dire

### **NON à la détérioration continue de leur pouvoir d'achat.**

La commission des comptes de la sécurité sociale a affirmé dans son récent rapport que « la revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> octobre 2016 serait nulle ».

C'est donc un nouveau gel des retraites au 1<sup>er</sup> octobre qui est annoncé.

Si ce n'est l'aumône de 0.1 % accordée en octobre 2015, le gouvernement n'a pas revalorisé les pensions de retraite depuis 2013 !

Après une lettre adressée aux ministres des Finances et du Budget en février dernier, les 9 organisations syndicales de retraités ont pu enfin rencontrer le 3 mai leurs représentants.

Elles demandaient le rétablissement de la demi-part fiscale pour les contribuables isolés ainsi que celui de l'exonération des majorations familiales pour les parents ayant élevé 3 enfants au moins.

Le 3 mai dernier, les 2 ministères ont rejeté leurs revendications.

Les Retraités revendiquent :

- L'amélioration et le rattrapage de leur pouvoir d'achat, soit 300€ immédiatement !
- La fin du gel des retraites et des pensions et leur indexation sur l'évolution du salaire moyen (et non sur les prix).
- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de chaque année.
- Pas de pension inférieure au SMIC revalorisé, pour une carrière complète.
- Le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- Le rétablissement de la ½ part fiscale pour toutes les personnes isolées, veufs et veuves.
- Le rétablissement de l'exonération fiscale des majorations familiales accordées aux parents ayant élevé 3 enfants.

Les retraités refusent l'austérité budgétaire qui leur est imposée.

**29 septembre :** Les organisations syndicales de retraités du Maine et Loire CGT-FO-FSU-FGR.FP-LSR, appellent les retraités à se mobiliser le jeudi 29 SEPTEMBRE 2016 en se rassemblant en nombre devant la préfecture d'Angers à 15 h

**Loi Travail :** Les organisations syndicales de retraités du Maine-et-Loire réaffirment leur détermination à combattre la "loi travail" et à obtenir son abrogation.

Cette loi a pour objectif de faire baisser le coût du travail pour mieux satisfaire les intérêts du patronat. Cela aurait pour conséquence une baisse des cotisations versées aux caisses de retraite. Il y a donc un danger réel pour les retraites et les pensions, et de façon générale pour notre système de protection sociale collective.

Angers, le 12/09/2016